

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - CGV

1 – Portée :

1.1 Les présentes CGV s'appliquent de plein droit à toutes les ventes des Produits conclues entre le Vendeur **PALLADIAM ELECTRONIQUE** et le Client, sauf accord dérogatoire express conclu entre les Parties. La vente et les relations entre les parties sont régies par les présentes CGV à l'exclusion de tout autre document et/ou de toutes autres conditions générales émanant du Client. Tout achat ou commande passée par le Client suppose son acceptation sans réserves des CGV qui prévalent sur toutes autres conditions. Toute condition dérogatoire aux présentes CGV qui serait exigée du Client devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties préalablement à la Commande.

1.2 Le Vendeur se réserve le droit de modifier les CGV, le prix ou les offres proposées à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux ventes préalablement conclues. Le fait pour l'une des parties de ne pas invoquer l'une des dispositions des CGV ne pourra être interprété comme une renonciation à l'invoquer ultérieurement. En cas de nullité ou d'inapplicabilité de l'une des dispositions des CGV, celles – ci demeureront valables, charge aux parties de remplacer la disposition affectée par une disposition visant à produire un effet similaire.

1.3 Le Client déclare (1) avoir pris connaissance des CGV lors de la passation de sa commande ; (2) les accepter intégralement et sans réserve; (3) avoir la pleine capacité juridique de s'engager.

2 – Tarifs :

Le prix applicable à la vente est fixé par le tarif en vigueur au jour de la passation de la commande, tel que figurant au catalogue du Vendeur. Les tarifs (Produits et frais de port) peuvent être révisés à tout moment, sans que cela puisse affecter les commandes déjà passées. Les prix sont fermes et définitifs. Ils sont exprimés en Euros hors taxe, frais d'expédition en sus à la charge du Client. Les taxes appliquées seront celles en vigueur au moment de la Commande. Pour les produits ne figurant pas au catalogue, les prix peuvent être modifiés à raison des variations de leurs composants. Pour les prix spécifiés par quantité, toute commande portant sur une quantité moindre, entraîne une modification du prix indiqué.

3 - Conditions de paiement :

3.1 Sauf accord exprès du Vendeur ou convention de compte courant entre les Parties, le paiement s'effectue comptant lors de la Vente ou de la mise à disposition des Produits. L'exécution et la prise en compte de la commande par le Vendeur sont subordonnées au complet paiement. En cas de défaut de paiement total ou partiel, la Commande pourra être annulée ou suspendue par le Vendeur, sans préjudice des dommages-intérêts.

3.2 Retard de paiement. Tout retard de paiement ouvrira de plein droit, sans formalité ni mise en demeure préalables, et nonobstant toute remise d'effets à terme, à l'application : (1) d'intérêts de retard correspondant au taux d'intérêt REFI majoré de 10% appliqué sur le solde TTC des factures restant dû, au prorata des jours de retard, conformément à l'article L441-6 du Code de Commerce ; (2) de frais de recouvrement légaux de 40 € par facture impayée ; (3) à la déchéance du terme et à l'exigibilité immédiate de l'intégralité des factures restant dues ; (4) à la capitalisation annuelle des intérêts ; (5) sans préjudice de toute autre réclamation ou action du Vendeur.

4 - Transfert de la propriété et des risques :

Le Vendeur se réserve, jusqu'au paiement intégral du prix, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant d'en reprendre possession si bon lui semble. Tout acompte versé par le Client restera acquis au Vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre du Client. En revanche, le risque de perte et de détérioration sera transféré au Client dès la livraison des produits commandés.

Article 5 - Responsabilités – Garanties :

5.1 Disponibilité. Les offres du vendeur ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles et n'ont aucun caractère définitif. L'indisponibilité d'un Produit ne pourra en aucun cas engager la responsabilité du Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute commande anormale, manifestation excessive, ou émanant d'un Client avec lequel il existerait un litige.

5.2 Livraison. Le Vendeur s'engage à livrer des Produits conformes à la Commande. Lors de la commande, le Client doit fournir toutes les informations permettant une correcte exécution du contrat (délai de livraison / références Produits / quantité / identité du Client / adresse de destination). En cas d'informations incomplètes ou erronées, la responsabilité du Vendeur ne pourra être recherchée de ce fait. Le Vendeur ne s'engage à livrer des Produits qu'à compter de l'encaissement du montant total de la Commande. Les délais de livraison sont toujours donnés à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité du vendeur ni justifier une annulation de commande. En cas de défaut de conformité d'un Produit consécutif à un manquement du Vendeur dûment prouvé, aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le Client sans l'accord préalable exprès, écrit du Vendeur obtenu notamment par télécopie ou mail à l'adresse suivante : contact@palladium-electronique.fr

5.3 Réception. Le Vendeur n'est pas responsable des retards, anomalies et manquements affectant la livraison. Lors de la réception des Produits, le Client doit vérifier l'état des Produits avant de signer le bon de livraison. En cas d'avaries, et/ou de Produits manquants, le Client doit impérativement (1) apposer ses réserves sur le bordereau de réception du transporteur dans les délais et conditions légales ; (2) signer le bordereau de réception et y apposer son cachet le cas échéant et (3) signaler lesdites réserves au Vendeur. A défaut, la responsabilité du Vendeur ne pourra être recherchée.

5.4 Utilisation. Le Vendeur n'est pas responsable du fait d'une mauvaise utilisation des Produits, ou de leur inadaptation aux besoins du Client. Il appartient au Client de lire attentivement la notice d'utilisation avant usage et d'en respecter strictement les termes.

5.5 Responsabilité. La responsabilité du Vendeur ne peut être recherchée qu'au titre des dommages matériels subis, et à l'exclusion de tout dommage immatériel quelle qu'en soit la nature, consécutif ou non consécutif à la vente. Elle est limitée au plafond des garanties souscrites par le Vendeur figurant dans ses polices d'assurance et communiqués au Client sur demande.

Article 6 - Droit applicable – Litiges :

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent avant toute action judiciaire à rechercher une solution amiable. Tous les litiges ayant trait à l'exécution ou l'interprétation des présentes CGV seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Toulouse.